

DELTA DRONE

Société anonyme au capital de 559.302 euros
Siège social : 27, Chemin des Peupliers Multiparc du Jubin – 69570 Dardilly
530 740 562 R.C.S. Lyon
(ci-après la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 5 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le cinq juin,

À 9 heures,

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société (l'« **Assemblée Générale** ») s'est tenue au siège social de la société situé au 27, Chemin des Peupliers Multiparc du Jubin – 69570 Dardilly, sur convocation faite par le Conseil d'administration de la Société conformément aux dispositions législatives, réglementaires et statutaires applicables.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au BALO du 26 avril 2023 et l'avis de convocation a été publié dans le journal d'annonces légales Annonces-legales.lesechos.fr le 26 avril 2023.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs ont été informés de la réunion de l'Assemblée Générale et des modalités de participation par lettre individuelle.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Christian VIGUIE, Président Directeur Général de la Société (le « **Président** »).

Monsieur Diede VAN DEN OUDEN et Monsieur Frédéric CHAIZE sont nommés scrutateurs de l'Assemblée Générale (ensemble, les « **Scrutateurs** »).

Le bureau de l'Assemblée Générale désigne pour secrétaire Madame Annie MAUDOUIT-RIDDE (le « **Secrétaire** »).

Les Commissaires aux Comptes de la Société ont été dûment convoqués et sont absents.

La feuille de présence, dûment remplie, faisant figurer les actionnaires présents, représentés, ayant voté par correspondance et ayant donné pouvoir au Président du Conseil d'administration, permet de constater les participations et le quorum suivants :

	Actionnaires	Actions	Voix
Présents	3	147.609	147.609
Représentés	0	0	0
Pouvoirs au Président	0	0	0
Votes par correspondance	0	0	0
Total	3	147.609*	147.609**

* soit 26,39% des 559.272 actions ayant le droit de participer au vote.

** soit 26,39% des 559.272 droits de vote existants.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate qu'aucun actionnaire détenant au moins une (1) action (postérieurement à la réalisation de l'opération de regroupement des actions de la Société) n'a voté par correspondance, ni n'a donné pouvoir au Président du Conseil d'administration et ni n'a été représenté.

Le quorum atteint pour l'Assemblée Générale s'élève à 26,39% des 559.272 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Sont déposés sur le bureau et seront mis à la disposition des actionnaires de la Société :

- un exemplaire des statuts de la Société ;
- l'avis de réunion valant avis de convocation publié au BALO ;
- un extrait du numéro du journal d'annonces légales Annonces-légales.lesechos.fr contenant l'avis de convocation ;
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire nominatif ;
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque Commissaire aux Comptes ;
- la feuille de présence ;

Pour être soumis ou présentés à l'Assemblée Générale, sont également déposés :

- le rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les actionnaires ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication, selon les dispositions du Code de commerce. L'ensemble des documents mis à leur disposition est également déposé sur le bureau.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale :

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
4. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
5. Détermination de l'enveloppe globale de rémunération des administrateurs ;
6. Renouvellement du mandat de Madame Nicole ANSCHUTZ¹ en qualité d'administratrice ;
7. Renouvellement du mandat de Monsieur Jacques RIVOAL² en qualité d'administrateur ;
8. Renouvellement du mandat de Monsieur Christian VIGUIE³ en qualité d'administrateur ;
9. Renouvellement du mandat de CEC en qualité de co-Commissaire aux Comptes ;
10. Pouvoirs pour les formalités.

¹ Candidate remplacée en séance par Monsieur Bradley TAYLOR.

² Candidat remplacé en séance par Monsieur Olivier CHOURAQUI.

³ Candidat remplacé en séance par Monsieur Jean-François OTT.

Le Président présente les résolutions inscrites à l'ordre du jour. Le Président ouvre ensuite une séance de discussion avant de présenter le résultat des votes de chacune des résolutions inscrites à l'ordre du jour.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux auquel est joint le rapport prévu à l'article L. 22-10-71 du Code de commerce, ainsi que des comptes sociaux qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui font apparaître un résultat net déficitaire de -24.650.719 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Deuxième résolution

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, ainsi que des comptes consolidés qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui font apparaître un résultat net déficitaire de -22.959 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Troisième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et de la proposition d'affectation du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à un montant de -24.650.719 euros au compte « Report à nouveau » débiteur, qui s'élèvera en conséquence à un montant de -56.882.340,64 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Quatrième résolution

(Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, prend connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et statue sur ledit rapport.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cinquième résolution

(Détermination de l'enveloppe globale de rémunération des administrateurs)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-45 du Code de commerce, un montant global annuel de 50.000 euros à titre de rémunération à compter de l'exercice 2023 et jusqu'à une nouvelle résolution en ce sens de l'Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Sixième résolution

Il est proposé par un actionnaire d'amender le texte de la résolution en séance afin de désigner Monsieur Bradley TAYLOR en qualité d'administrateur de la Société en lieu et place de Madame Nicole ANSCHUTZ, dont le renouvellement du mandat en qualité d'administratrice était initialement proposé. Il est également donné connaissance à l'Assemblée Générale des informations prescrites par l'article R. 225-83, 5° du Code de commerce.

L'Assemblée Générale approuve cette modification du texte de la résolution qui est ensuite mise au vote dans sa version amendée.

(Nomination de Monsieur Bradley TAYLOR en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de désigner **Monsieur Bradley TAYLOR** en qualité d'administrateur de la Société pour une période de cinq (5) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Septième résolution

Il est proposé par un actionnaire d'amender le texte de la résolution en séance afin de désigner Monsieur Olivier CHOURAQUI en qualité d'administrateur de la Société en lieu et place de Monsieur Jacques RIVOAL, dont le renouvellement du mandat en qualité d'administrateur était initialement proposé. Il est également donné connaissance à l'Assemblée Générale des informations prescrites par l'article R. 225-83, 5° du Code de commerce.

L'Assemblée Générale approuve cette modification du texte de la résolution qui est ensuite mise au vote dans sa version amendée.

(Nomination de Monsieur Olivier CHOURAQUI en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de désigner **Monsieur Olivier CHOURAQUI** en qualité d'administrateur de la Société pour une période de cinq (5) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Huitième résolution

Il est proposé par un actionnaire d'amender le texte de la résolution en séance afin de désigner Monsieur Jean-François OTT en qualité d'administrateur de la Société en lieu et place de Monsieur Christian VIGUIE, dont le renouvellement du mandat en qualité d'administrateur était initialement proposé. Il est également donné connaissance à l'Assemblée Générale des informations prescrites par l'article R. 225-83, 5° du Code de commerce.

L'Assemblée Générale approuve cette modification du texte de la résolution qui est ensuite mise au vote dans sa version amendée.

(Nomination de Monsieur Jean-François OTT en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de désigner **Monsieur Jean-François OTT** en qualité d'administrateur de la Société pour une période de cinq (5) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Neuvième résolution

(Renouvellement du mandat de CEC en qualité de co-Commissaire aux Comptes)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet CEC expire à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de le renouveler pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le Commissaire aux Comptes a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont conférées et a déclaré satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est refusée par :

VOIX POUR : 0

VOIX CONTRE : 147.609

ABSTENTION : 0

Dixième résolution

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale pour faire tous dépôts, formalités et publications relatifs aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par :

VOIX POUR : 147.609

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

*
* *

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

 Christian Viguie

 Annie MAUDOUT-RIDDE

Le Président

Monsieur Christian VIGUIE

Le Secrétaire

Madame Annie MAUDOUT-RIDDE



Le Scrutateur
Monsieur Diederik VAN DEN OUDEN



Le Scrutateur
Monsieur Frédéric CHAIZE

DELTA DRONE

Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2023

ARRETE DE LA FEUILLE DE PRESENCE

Nombre d'actions au capital :	559.302
Nombre d'actions exclues du vote :	30
Nombre d'actions votantes :	559.272

	Actionnaires	Actions	Voix
Présents	3	147.609	147.609
Représentés	0	0	0
Pouvoirs au Président	0	0	0
Votes par correspondance	0	0	0
Total	3	147.609*	147.609**

* soit 26,39% des 559.272 actions ayant le droit de participer au vote.

** soit 26,39% des 559.272 droits de vote existants.

Certifié sincère et véritable,

Dardilly, le 5 juin 2023

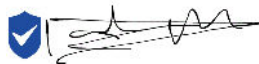



Le Président

Monsieur Christian VIGUIE

Le Secrétaire

Madame Annie MAUDOUIT-RIDDE




Le Scrutateur

Monsieur Diederik VAN DEN OUDEN

Le Scrutateur

Monsieur Frédéric CHAIZE

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 9EF443815B0A4A5D8F2A682316C1D149 État: Complétée
 Objet: Complete with DocuSign: Delta Drone - PV AGO - 5 juin 2023 [Version finale]_EMEAActive(1463585)...
 Enveloppe source:
 Nombre de pages du document: 8 Signatures: 8 Émetteur de l'enveloppe:
 Nombre de pages du certificat: 6 Paraphe: 0 Adrien Daifuku
 Signature dirigée: Activé 35 W. Wacker Drive
 Horodatage de l'enveloppe: Activé Chicago, IL 60601-9703
 Fuseau horaire: (UTC-06:00) Heure normale du centre (États-Unis et Canada) ADAifuku@winston.com
 Adresse IP: 35.181.40.241

Suivi du dossier

État: Original Titulaire: Adrien Daifuku Emplacement: DocuSign
 05/06/2023 06:29:43 ADAifuku@winston.com

Événements de signataire

Annie MAUDOUIT-RIDDE *Annie MAUDOUIT-RIDDE* Envoyée: 05/06/2023 06:49:52
 amaudouit@winston.com Consultée: 05/06/2023 07:05:35
 Signée: 05/06/2023 07:08:17

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique

Détails du fournisseur de signature:

Type de signature: DocuSign Protect & Sign
 (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)
 Émetteur de la signature: DocuSign Cloud Signing CA - S11
 Authentification: SMS (+33 6 11 42 36 68)

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 81.185.163.220

Localisation du fournisseur de signature: <https://ps-w.s.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 05/06/2023 07:05:35
 ID: 98d3e341-3fbc-48ad-b5f7-935bd977e2f0
 Nom de la société: Winston & Strawn LLP

Christian Viguie
 christian.viguie@deltadrone.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique

Détails du fournisseur de signature:

Type de signature: DocuSign Protect & Sign
 (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)
 Émetteur de la signature: DocuSign Cloud Signing CA - S11
 Authentification: SMS (+33 6 38 16 43 80)

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 86.202.3.59

Localisation du fournisseur de signature: <https://ps-w.s.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 05/06/2023 06:54:36
 ID: 6602afce-2739-44fb-96a0-4557a7298c7d
 Nom de la société: Winston & Strawn LLP

Diede Van den Ouden
 Diede@vandenouden.net

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique

Détails du fournisseur de signature:

Type de signature: DocuSign Protect & Sign
 (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)
 Émetteur de la signature: DocuSign Cloud Signing CA - S11
 Authentification: SMS (+31 6 39797650)

Sélection d'une signature : Écrit sur un appareil

En utilisant l'adresse IP: 82.180.150.13

Localisation du fournisseur de signature: <https://ps-w.s.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Envoyée: 05/06/2023 06:49:53
 Consultée: 05/06/2023 06:54:36
 Signée: 05/06/2023 06:58:06

Envoyée: 05/06/2023 06:49:54
 Consultée: 05/06/2023 06:52:47
 Signée: 05/06/2023 06:54:24

Événements de signataire	Signature	Horodatage
--------------------------	-----------	------------

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 05/06/2023 06:52:47
ID: c8634e9c-1051-4e17-972b-ba2c86563906
Nom de la société: Winston & Strawn LLP

Frédéric CHAIZE
chaizef@gmail.com

Frédéric CHAIZE

Envoyée: 05/06/2023 06:49:55
Consultée: 05/06/2023 06:52:58
Signée: 05/06/2023 06:55:14

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique

Détails du fournisseur de signature:

Type de signature: DocuSign Protect & Sign
(Client ID:
DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Emetteur de la signature: DocuSign Cloud
Signing CA - S11

Authentification: SMS (+33 6 06 83 58 17)

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 92.184.102.116

Localisation du fournisseur de signature: <https://ps-w.s.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 05/06/2023 06:52:58
ID: f914f4db-da04-4b66-8a86-12b9dc0dede2
Nom de la société: Winston & Strawn LLP

Événements de signataire en personne	Signature	Horodatage
--------------------------------------	-----------	------------

Événements de livraison à l'éditeur	État	Horodatage
-------------------------------------	------	------------

Événements de livraison à l'agent	État	Horodatage
-----------------------------------	------	------------

Événements de livraison intermédiaire	État	Horodatage
---------------------------------------	------	------------

Événements de livraison certifiée	État	Horodatage
-----------------------------------	------	------------

Événements de copie carbone	État	Horodatage
-----------------------------	------	------------

Adrien Daifuku
adaifuku@winston.com

Copié

Envoyée: 05/06/2023 06:49:53
Renvoyé: 05/06/2023 07:08:21

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 16/03/2022 09:28:13
ID: 425e4103-13bb-4279-9ed0-50d948fb53ab
Nom de la société: Winston & Strawn LLP

Arthur DE LA FAGE
AdeLaFage@winston.com

Copié

Envoyée: 05/06/2023 06:49:54

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 23/04/2021 09:23:52
ID: 3917b7a0-2713-4403-b5b3-5148cb782f81
Nom de la société: Winston & Strawn LLP

Benjamin COHU
bcohu@jeantet.fr

Copié

Envoyée: 05/06/2023 06:49:55

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

Événements de copie carbone	État	Horodatage
<p>Cyril DENIAUD cdeniaud@jeantet.fr</p> <p>Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)</p> <p>Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par DocuSign</p>	Copié	Envoyée: 05/06/2023 06:49:55
<p>Guillaume SOULE gsoule@jeantet.fr</p> <p>Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)</p> <p>Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par DocuSign</p>	Copié	Envoyée: 05/06/2023 06:49:56
<p>Nicolas VIGUIE nvguie@vs-a.fr</p> <p>Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)</p> <p>Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par DocuSign</p>	Copié	Envoyée: 05/06/2023 06:49:56
<p>Stéphane ALEXANDRE s.alexandre@ottheritage.com</p> <p>Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)</p> <p>Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par DocuSign</p>	Copié	Envoyée: 05/06/2023 06:49:56 Consultée: 05/06/2023 06:53:29
<p>Tanguy GRIMALD tgrimald@vs-a.fr</p> <p>Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)</p> <p>Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par DocuSign</p>	Copié	Envoyée: 05/06/2023 06:49:57
Événements de témoins	Signature	Horodatage
Événements notariaux	Signature	Horodatage
Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	05/06/2023 06:49:57
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	05/06/2023 06:52:58
Signature complétée	Sécurité vérifiée	05/06/2023 06:55:14
Complétée	Sécurité vérifiée	05/06/2023 07:08:18
Événements de paiement	État	Horodatages
Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques		

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, Winston & Strawn LLP (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact Winston & Strawn LLP:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: tss@winston.com

To advise Winston & Strawn LLP of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at tss@winston.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from Winston & Strawn LLP

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to tss@winston.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with Winston & Strawn LLP

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to tss@winston.com and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’ before clicking ‘CONTINUE’ within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’, you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify Winston & Strawn LLP as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by Winston & Strawn LLP during the course of your relationship with Winston & Strawn LLP.